

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 25 (1953)

Heft: 11

Artikel: L'office des assurances sociales à Genève

Autor: Guyonnet, Adolphe

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124221>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'OFFICE DES ASSURANCES SOCIALES A GENÈVE

Adolphe Guyonnet, architecte.

L'architecture des bâtiments destinés à l'administration n'offre pas, en général, grand prétexte à exaltation : et c'est pourtant ce genre de bâtiments qui s'offre le plus souvent à notre contemplation (quelquefois) ou à notre désolation (trop souvent) dans tous les quartiers centraux de nos cités. Dans un temps moins voué à la perfection administrative, les immeubles urbains étaient consacrés soit à l'habitation ou au commerce, soit à ces charmantes petites industries ancestrales comme, à Genève, par exemple, l'horlogerie, qui demandait beaucoup de clarté : c'est à elle que nous devons, dans les étages supérieurs des immeubles de notre vieille ville et de nos quais, ces magnifiques rangées de fenêtres qui donnent à nos quartiers une si intéressante tenue architecturale, et derrière lesquelles nos « péclotiers » fourbissaient leurs merveilles en grommelant et en fomentant quelque révolution. Toute cette vie artisanale s'éloigne pour faire place à de puissantes organisations où notre individualisme n'a plus grande place, et le bureau se multiplie dans tous nos immeubles citadins. Mais quel est donc le caractère d'un bâtiment de bureaux ? Je ne sache pas qu'une machine à écrire, un classeur et un buvard-signature soient propres à inspirer d'une manière bien particulière nos constructeurs, pas plus qu'ils ne doivent susciter beaucoup de poésie chez ceux qui en ont le maniement. Il en résulte que nos rues, au fur et à mesure qu'elles se transforment et se rénovent, et pour obéir à des impératifs rationalistes où la tendresse de vivre n'a pas beaucoup de chances de se réchauffer, prennent l'aspect anonyme d'un quadrillage où l'homme se confine en bâillant d'ennui.

En causant avec l'architecte Adolphe Guyonnet de son bâtiment des Assurances sociales que nous présentons ici, et en échangeant quelques idées sur le conformisme contemporain, il voulut bien attirer mon attention sur une photographie en couleurs du plus grand « secrétariat » du monde, celui des Nations Unies à New-York. Il est hors de doute que si l'homme a jamais voulu montrer l'idéal épouvantable que peut représenter pour son organisation internationale, une administration bien agencée et bien équipée, où la multiplication de la dactylographie doit tenir lieu de pensée directrice, c'est bien dans ce formidable parallépipède bête, même pas laid, d'ailleurs, ni beau, sans saillies, sans fautes, sans échelle humaine, sans pleins ni déliés, sans rien, où fourmillent dans une apparence d'activité anonyme un monde de mécanographes neurasthéniques. Le sourire triste de Guyonnet, en me montrant ce machin diabolique inanimé, où l'ironie elle-même use sans effet ses griffes...

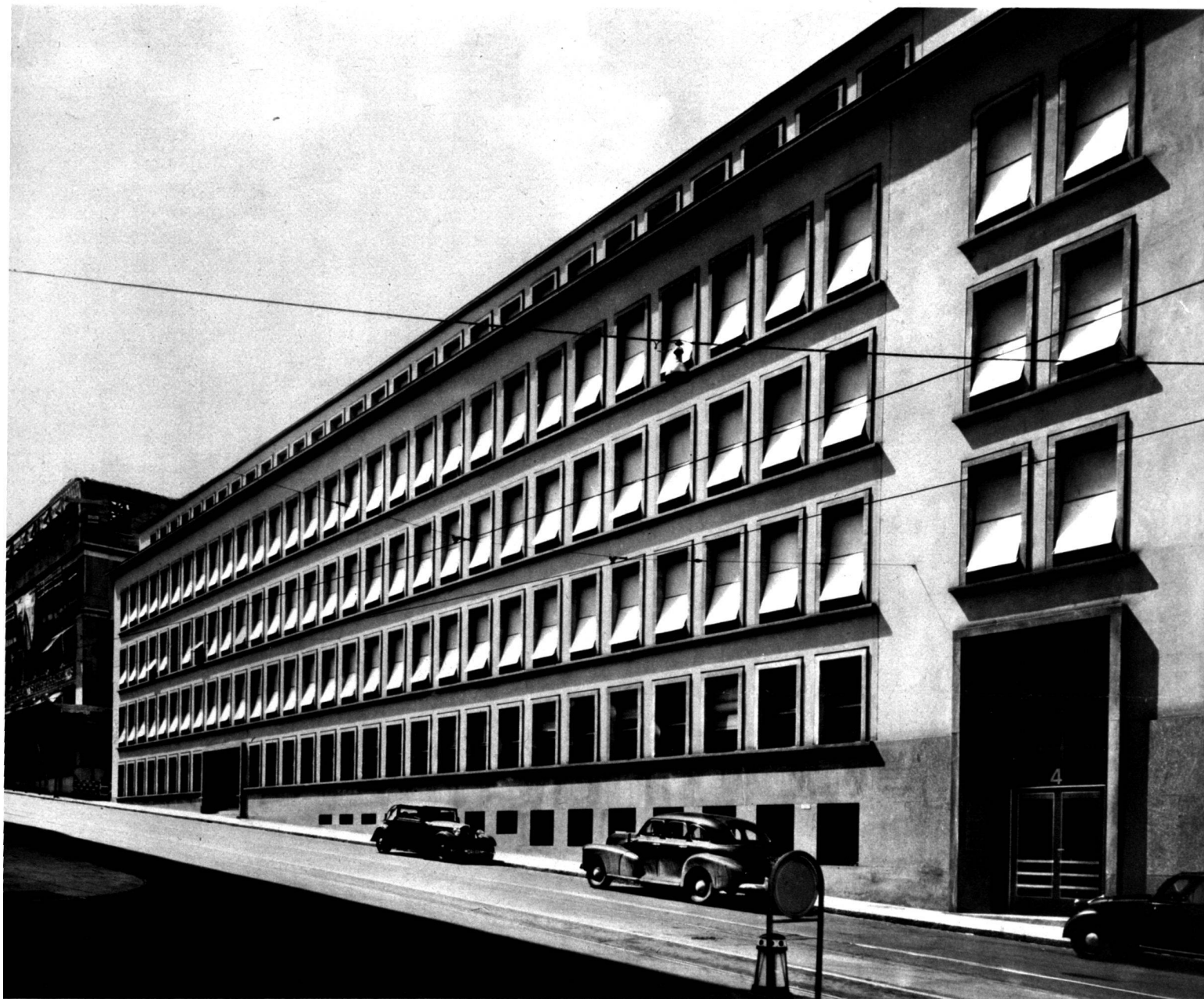
Dieu merci, nous n'en sommes pas là, et par bonheur nos plus récents bâtiments de ce genre ne sont en comparaison que des constructions bocagères, encore marquées de poésie bucolique. Mais nous ne perdons rien pour attendre, n'en doutons pas.

Adolphe Guyonnet, qui devait vouer au problème du building de bureaux une longue expérience de compositeur, n'a justement pas voulu considérer que l'addition était la plus belle des opérations de l'esprit. Il s'agissait, dans le cas particulier, de centraliser à Genève tous les services appelés à s'occuper d'assurances sociales, soit l'Assurance vieillesse et survivants A.V.S. d'abord, puis l'Assurance contre le chômage, le Bureau de placement, l'Assurance scolaire, l'Aide cantonale aux vieillards, le Service des allocations familiales et le Bureau du contrôle des prix. Après plusieurs études sur d'autres terrains, le Département des travaux publics se décida à démolir une ancienne construction dite « Grenier à sel », dans une situation assez centrale, mais assez discrète toutefois pour ne pas gêner un public composé en partie de personnes gênées de demander une aide à la collectivité, et désirant malgré tout trouver une atmosphère accueillante. Le bâtiment est situé sur l'emplacement même des anciennes fortifications, à la périphérie de l'ancienne ville, mais presque au centre de la ville actuelle.

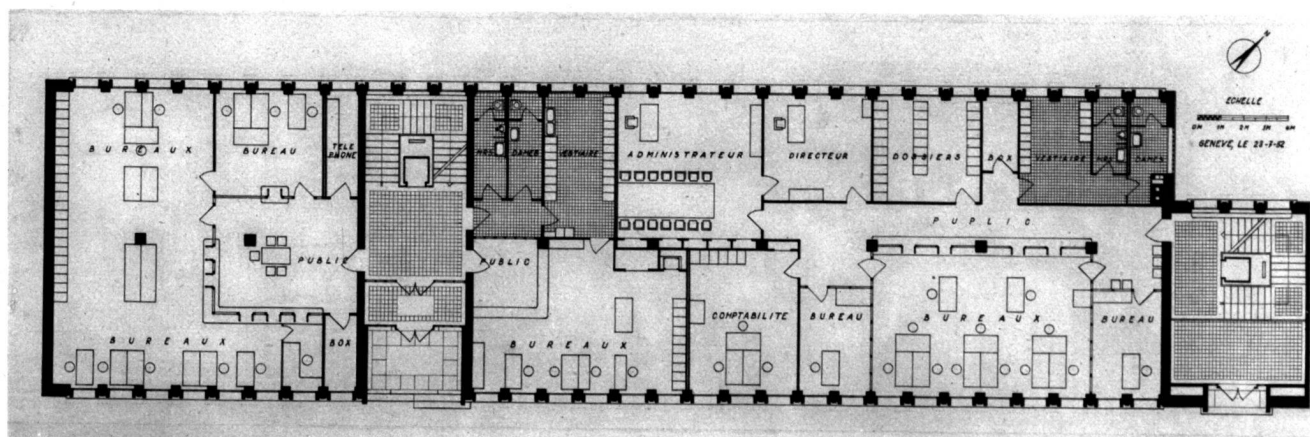
Je ne dirai rien des problèmes du travail dans ces bureaux, qui ne doivent pas être très différents de ceux qui se posent dans tous les immeubles de ce genre. Le chef du personnel de l'A.V.S., M. Crettenoud, qui veut bien m'éclairer sur le fonctionnement général, et qui fut dès le début le très précieux collaborateur technique de l'architecte, me fait savoir que la forme même du bâtiment, très allongée (55 m. de longueur sur 13 m. de largeur), si elle a permis d'avoir à tous les étages et à tous les échelons du personnel (car ici personne n'est désavantagé) une installation claire et spacieuse, n'a pas permis ces groupements qui sont parfois si utiles dans des services aussi complexes ; inconvénient mineur si l'on songe qu'on a pu y remédier par un accès simple et direct du public, qui se trompe rarement en débouchant de la montée, par le placement aux extrémités du bâtiment des services de la comptabilité, où ils ne gênent personne par le bruit de leurs machines, et par la situation centrale de tous les organismes principaux. Au point de vue purement technique, je dois dire encore que le grand rectangle est en béton armé, comme il se doit, avec une rangée médiane de piliers, que tout ce qui est maçonnerie est en pierre de Morley, et que tout ce qui a pu être prévu comme agencement moderne des bureaux, l'a été. Je voudrais surtout remercier Adolphe Guyonnet de nous avoir donné là une œuvre simple et forte, où l'homme qui vient s'inscrire ou se renseigner dans l'une des plus belles réalisations sociales que, dans un grand mouvement de solidarité, notre pays se soit données, où cet homme ne se sent ni perdu ni écrasé par une architecture anonyme ou machiniste, mais où, au contraire, il est mis en confiance par l'accueil des proportions sobres et sensibles d'une architecture véritablement humaine.

J.

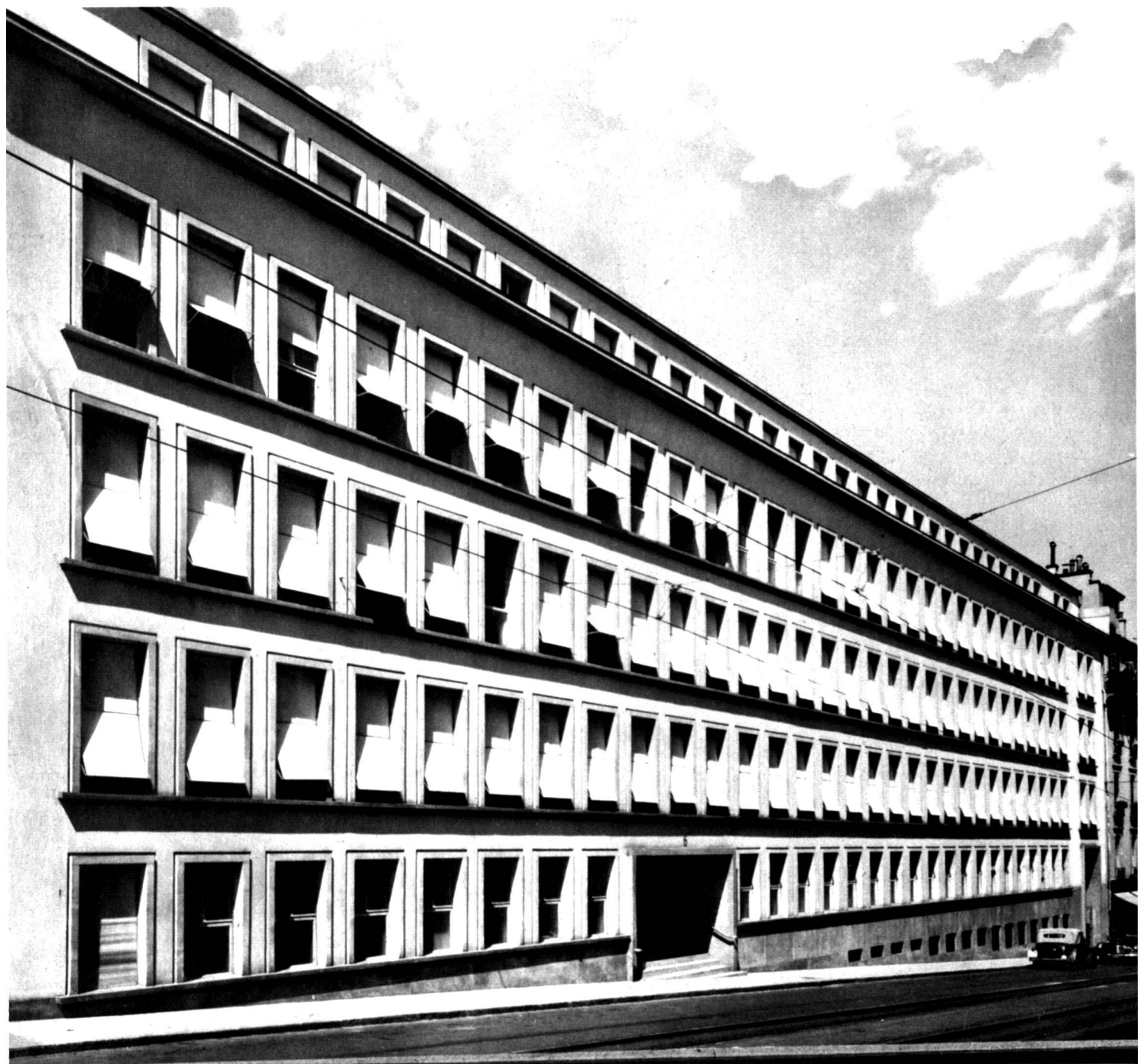
L'OFFICE DES ASSURANCES SOCIALES A GENÈVE



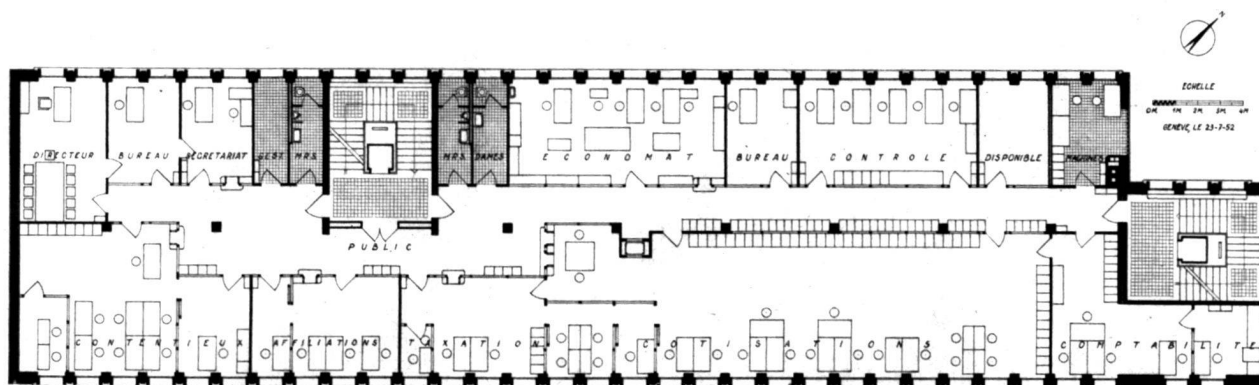
Vue depuis la place des Eaux-Vives



Plan du rez-de-chaussée



Vue depuis la rue Ferdinand-Hodler



Plan d'étage